



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Occitanie**

Montpellier, le 8 avril 2025

A

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement d'enseignement agricole
secondaire et supérieur court.

Objet : Calendrier de la campagne des bourses nationales d'études sur critères sociaux –
rentrée 2025

L'objet de la présente note est de fixer le calendrier de la campagne de bourse pour la
rentrée scolaire de septembre 2025 :

- La date limite de dépôt des dossiers de demande bourse par les familles, dans les établissements d'accueil est fixée au plus tard au **vendredi 19 septembre 2025**.
- La date limite de réception des pièces manquantes dans les établissements d'accueil est fixée au **mercredi 1er octobre 2025**.
- La clôture de la campagne de bourse pour l'année 2025-2026 est fixée au **jeudi 16 octobre 2025** à 17h.
- La date limite de réception des recours des familles est fixée au **vendredi 21 novembre 2025**.

Il revient à chaque établissement d'accueil de veiller :

- à ce que ce calendrier soit communiqué aux familles par tous les moyens qu'ils jugeront utiles,
- de caler son organisation, en lien avec les établissements départementaux d'instruction, selon le présent calendrier académique qui fixe l'organisation régionale dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur.

Je vous remercie de veiller au respect du calendrier relatif au dispositif des bourses nationales d'études sur critères sociaux qui constituera, in fine, un meilleur service rendu aux familles.

Le Délégué Académique,
Chef du Service Régional de la Formation
et du Développement

Paul CANDAELE